

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2025-l-intersyndicale-ecrit-au-Premier-Ministre.html>



# Rentrée 2025 : l'intersyndicale écrit au Premier Ministre

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Lois de Finances - Budget 2025 -

Date de mise en ligne : mercredi 5 février 2025

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH121/capture\\_d\\_ecran\\_2025-02-12\\_142400-c3df4.png](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH121/capture_d_ecran_2025-02-12_142400-c3df4.png)

Paris, le 29 janvier 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Le 27 janvier, vous avez confirmé le choix de votre gouvernement de ré-inscrire au projet de budget 2025 les 4000 postes annoncés par votre prédécesseur à la suppression dans l'Éducation, indiquant que « c'est une manière de dire : l'Éducation c'est notre priorité » (LCI) et ajoutant « c'est une décision définitive » (AFP).

Cette décision nous ne pouvons que la saluer rappelant ici le passif de ces dernières années en ce domaine et la nécessité de conforter effectivement les établissements scolaires et leurs personnels, à l'heure de surcroît d'une crise d'attractivité professionnelle des métiers de l'Éducation qui n'est pas arrivée fortuitement.

Si l'Enseignement Maritime a bien lui aussi a priori été préservé par votre ministre de la transition écologique, en charge de la mer et des [LPM](#), en revanche, il en va tout différemment de l'Enseignement Agricole. En effet, alors que Madame la Ministre de l'Éducation Nationale a rapidement pris position pour défendre le maintien des emplois pour son ministère et passé des consignes visant à différer les annonces en matière de dotation au niveau des conseils d'administration des collèges et lycées de l'Éducation Nationale, du côté de l'Agriculture, rien de tout cela. C'est même l'inverse qui est en cours depuis fin novembre sur la base de la suppression annoncée dans le [PLF](#) de M.Barnier de 45 [ETP](#), avec des pré-notifications de dotations sociales susceptibles d'être ajustées, mais avec d'ores et déjà des annonces de non ouvertures par rapport à des projets pourtant entérinés à l'automne dans les instances en charge des cartes des formations en région, mais aussi de fermetures, de gels et de fusions, notamment de [BTSA](#), ainsi que d'abaissement des capacités d'accueil des lycées agricoles publics en général, y compris dans les classes entrantes de seconde engageant ainsi une fragilisation de l'ensemble de la structure et in fine interrogeant le maillage territorial qui fait la force de ce dispositif d'enseignement original et reconnu.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Premier Ministre, il n'est pas concevable que l'enseignement agricole, demeure plus longtemps l'angle mort de la politique éducative de votre gouvernement. Ce serait proprement incompréhensible et hautement préjudiciable de surcroît, tant pour le monde agricole en particulier que pour les campagnes en général. En effet, à l'heure de la reprise au Parlement du Projet de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole (PLOAA), qui prétend à raison répondre au double défi du renouvellement des générations en agriculture et de la nécessaire transition agro-écologique, l'Enseignement Agricole, dont les effectifs repartent à la hausse, se doit assurément d'être conforté. Ne doutant pas de votre écoute sur un tel sujet, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.